



TAP

LIVRET DE PRÉSENTATION

2017-2018

Commune de Neuville de Poitou
École maternelle Les P'tits Cailloux
Directrice : Mme CHABRIER



L'EDITO

Les temps d'activités périscolaires (TAP) représentent un enjeu majeur participant à la réussite éducative des enfants.

À travers les TAP, la Commune de Neuville de Poitou et le SIVOS proposent des activités visant à favoriser l'épanouissement des enfants et à développer leur curiosité intellectuelle : activités sportives, culturelles, artistiques, d'éveil, de sensibilisation à l'environnement... Il s'est avéré que les familles ont vite compris tout l'intérêt de ces ateliers : offrir à l'enfant un moment de découverte et l'occasion de pratiquer des activités de qualité et gratuites.

Avec ce livret, nous souhaitons créer un lien matériel entre votre enfant, les animateurs des différents ateliers proposés et vous même, pour qu'à tout moment, vous sachiez ce qu'il fait, avec qui et où.

Bonne année scolaire.

RÈGLEMENT INTERIEUR DES TAP



1. DÉFINITION

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, la commune de Neuville de Poitou poursuit les Temps d'Activités Périscolaires pour sa quatrième année.

L'objectif de ce temps est d'offrir aux enfants de multiples possibilités de découverte (artistique, culturelle, sportive...) et des expériences riches.

Ces TAP sont mis en place pour les élèves des écoles publiques de la commune. Les grandes sections ont 45 minutes d'activités par semaine. Ces activités **ne sont pas obligatoires**. Pour y participer, l'enfant doit impérativement être inscrit au préalable.

2. JOURS ET HORAIRES

- les lundis et vendredis de 11h45 à 12h30 pour les maternelles.

3. TARIFICATION

Les activités proposées par la commune sont **gratuites**.

4. ASSURANCE ET RESPONSABILITÉ

La commune est assurée au titre de la responsabilité civile pour les accidents pouvant survenir durant le temps où les enfants sont pris en charge. Les parents doivent contracter une assurance « extra-scolaire » (individuelle et responsabilité civile) couvrant l'enfant pendant les TAP.

RÈGLEMENT INTERIEUR DES TAP

5. SANTÉ

Les enfants malades ne sont pas accueillis. Aucun médicament ne sera donné même avec une ordonnance, sauf en cas d'établissement d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI).

En cas de maladie ou d'incident, les parents sont prévenus pour décider d'une conduite à tenir. Le cas échéant, les parents sont tenus de récupérer leur enfant. Le responsable de site se réserve le droit de faire appel à un médecin. En cas d'urgence ou d'accident grave, il fait appel en priorité aux services d'urgence.

6. COMPORTEMENT DE L'ENFANT EN ATELIER

Les enfants qui participent aux activités TAP s'engagent à avoir un comportement respectueux envers l'animateur, les autres enfants participants et à veiller au respect du matériel et des locaux qui sont mis à leur disposition.

Les problèmes de comportement seront signalés à la mairie et les parents seront contactés afin de faire évoluer la situation. Dans le cas d'un non-respect réitéré ou selon la gravité des faits, une exclusion temporaire des activités TAP, voire une exclusion définitive, pourra être décidée.

QUELQUES NUMÉROS UTILES

Mairie, service SIVOS : 05 49 51 63 58

École maternelle Les P'tits Cailloux : 05 49 51 20 04

Mme Ambre GORME : 05 49 51 50 47



ACTIVITE POUR LES GS

EXPRESSION CORPORELLE

Les lundis et vendredis à la garderie

Carole propose à votre enfant de l'Expression Corporelle :

- pour qu'il aime danser
- pour qu'il cherche à s'exprimer de lui-même et développe sa créativité
- pour l'amener à prendre conscience de son corps, apprendre à le connaître, le faire évoluer et lui faire découvrir son énorme potentiel
- pour qu'il apprenne à occuper un espace
- pour qu'il écoute et appréhende une musique sous ses différents rythmes
- pour le dynamiser et l'aider à canaliser son énergie
- pour qu'il danse avec les autres enfants.

Tout cela dans le but de donner confiance à votre enfant et qu'il ait de l'estime pour lui-même afin de mieux s'adapter à son environnement et à le respecter.



ACTIVITE POUR LES GS

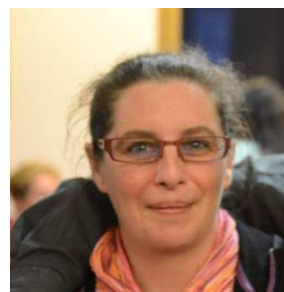
LANGUE DES SIGNES

Les lundis et vendredis dans la classe de Mme Chabrier

La langue des signes est une langue gestuelle. Elle est le produit du mouvement des mains, du visage et du corps. Elle est un moyen de communication développé par les personnes sourdes.

Son origine vient du **mime**, elle est donc accessible à tous ! En plus de développer la dextérité et la coordination oculo-manuelle (yeux mains) chez les enfants, elle est un bon moyen de s'amuser.

1, 2, 3 signez !



Christelle LIVENAÏS,
animatrice d'atelier de sensibilisation à la langue des signes. Elle a suivie une formation pour apprendre cette langue jusqu'au niveau 18.

Très heureuse de pouvoir partager le plaisir de signer avec les enfants.



ACTIVITE POUR LES GS



Cécile COPIN,
Ludothécaire diplômée.
Participe aux TAP
depuis 3 années.

JEUX

Les lundis à la bibliothèque

Faciliter l'imaginaire autour d'univers
de jeux symboliques

Découvrir de nouveaux **jeux de
construction.**

Maggy SENECHAUD,
ou **Maddy La clown,**
deux ans en école de
cirque sur Lyon et 12
années d'animation
clownerie sur
Vendevre du Poitou.

CIRQUE

Les vendredis en salle de jeux

Avec Maddy la clown, tu pourras faire
du **jonglage** avec cerceaux, balles,
foulards, massue ou **assiette chinoise**,
faire du mime, sculpter des ballons,
faire du diabolo et pleins d'autres
activités amusantes.

